

## IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure : **COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE KARATE ET DA**

☐ Ligue régionale ☒ Comité départemental

Adresse : **4 AVENUE DANIELLE CASANOVA**

Code postal : **94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

Courriel Officiel : **ffkarate94@gmail.com**

Téléphone : **06-72-92-08-00**

## IDENTITÉ DU RÉFÉRENT DÉSIGNÉ

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Fonction actuelle au sein de la structure : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

Numéro de licence FFKDA : .....

## DÉCISION DE DÉSIGNATION

Par décision de l'instance dirigeante en date du .....

La structure a désigné la personne visée en 2 en qualité de Référent(e) LVSS

## PARCOURS ET COMPÉTENCES

Expérience en lien avec la prévention des violences, du harcèlement ou des discriminations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### CONTACTS

☎ 01 41 17 44 40

✉ lvss@ffkarate.fr



**FFK** 39 Rue Barbès 92120 MONTROUGE

**ffkarate.fr**

## PARCOURS ET COMPÉTENCES

Formations déjà suivies :

.....  
.....  
.....

## ENGAGEMENT DU RÉFÉRENT

Je soussigné(e) : .....

Déclare :

- Accepter la mission de référent LVS ;
- Exercer cette mission dans le respect des principes de neutralité et de confidentialité ;
- M'engager à suivre les formations obligatoires proposées par la FFKDA ;
- Collaborer avec les instances fédérales compétentes pour le traitement des signalements ;

Le : ..... à .....

Signature du référent :

## VALIDATION PAR LA STRUCTURE

Je soussigné(e) : .....

Président(e) de la structure, confirme la désignation du référent mentionné ci-dessus.

Le : ..... à .....

Signature et cachet :

## CONTACTS

☎ 01 41 17 44 40  
✉ lvss@ffkarate.fr

PIÈCES À JOINDRE obligatoirement :

1. CV et lettre de motivation du candidat désigné
2. Justificatifs de formation
3. Procès-verbal ou extrait de décision de désignation

### Modalités d'appel à candidature (à rappeler dans votre appel à candidature) :

Chaque Ligue et Comité départemental doit procéder à **un appel à candidature** auprès de **tous les licenciés de son territoire** au plus tard le **1<sup>er</sup> mars 2026**, par publication sur son site internet, ainsi que sur ses réseaux sociaux – si ces derniers existent - en indiquant d'adresser leur candidature auprès de l'adresse email officielle de la Ligue ou du Comité départemental concerné avec copie à l'adresse **lvss@ffkarate.fr**

Chaque candidat devra transmettre un CV ainsi qu'une lettre de motivation et joindre ses justificatifs de formation le cas échéant.

Afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt et d'assurer une disponibilité indispensable pour l'effectivité des missions du référent, **les candidats ne doivent pas déjà occuper de responsabilités au sein de la structure déconcentrée** : fonction de dirigeant ou fonction au sein de l'équipe technique (DTD ou DTL, responsable des grades, responsable de formation, entraîneur départemental ou régional, etc.).

### CONTACTS

☎ 01 41 17 44 40  
✉ lvss@ffkarate.fr



FFK

39 Rue Barbès 92120 MONTROUGE

ffkarate.fr